



Numéro 86 - Février 2023

CLPS

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif



Nous avons le grand plaisir de vous proposer notre newsletter du mois de février. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé. Nous vous rappelons que nos colonnes vous sont largement ouvertes. C'est pour répondre à ces objectifs que nous invitons les communes à nous communiquer leurs expériences, leurs réalisations dans le domaine.



Formations à destination des Pouvoirs locaux sur les Objectifs de Développement Durable

Vous avez envie d'en savoir plus sur les Objectifs de Développement Durable, de découvrir des outils afin de développer une stratégie locale de durabilité, d'évaluer un projet au regard des ODD... Espace Environnement propose un module de sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable, le mardi 14 février 2023 à Liège. L'inscription est gratuite mais elle est obligatoire avant le 3 février. Si vous êtes déjà sensibilisé-e aux ODD, et vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les Objectifs de Développement Durable en explorant les différents domaines d'actions qui sous-tendent chacun de ces objectifs, vous pouvez vous inscrire au module d'approfondissement sur les ODD. Celui-ci sera organisé à trois reprises : le lundi 30 janvier 2023 à Monceau-sur-Sambre de 9h00 à 12h30 ; le jeudi 13 avril 2023 à Louvain-la-Neuve de 9h00 à 12h30 et le mardi 6 juin 2023 à Liège de 13h00 à 16h30. L'inscription est gratuite mais obligatoire. Toutes ces séances seront ponctuées d'exposés de contenus et d'exercices d'appropriation collectifs pour vous garantir convivialité et interactivité (roue des ODD...). Notez également qu'une Journée de Rencontre du Réseau ODD aura lieu le 21 mars à Monceau-sur-Sambre (Charleroi)

[Télécharger](#)



Diagnostic territorial de santé - Analyser et partager les données de santé pour agir dans votre territoire - Un outil au service des politiques publiques

Le diagnostic territorial de santé vise à décrire et comparer la situation sanitaire et sociale d'un territoire à l'échelle de la commune, de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), du département ou de la région ; à objectiver l'état de santé de la population, l'offre, l'accès et le recours aux soins et à l'accompagnement ; à recueillir les besoins et attentes des habitants, des professionnels ; à réaliser un focus sur des thématiques prioritaires : personnes âgées, soins de premier recours, santé mentale... à partager les éléments diagnostiques, mettre en évidence les forces et faiblesses du territoire ; à identifier par la concertation les enjeux

prioritaires, les leviers et actions à mettre en œuvre. Un diagnostic territorial de santé est au service des collectivités locales, communautés professionnelles, maisons de santé, établissements et services de santé ou médico-sociaux... dans le cadre des démarches de planification (contrat local de santé, projet de santé, projet territorial de santé mentale...). Il est réalisé par l'équipe expérimentée et pluridisciplinaire de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) qui dispose d'une très bonne connaissance des territoires et des données à mobiliser. Elle adapte sa méthodologie aux besoins des acteurs et élus locaux et propose un accompagnement de proximité tout au long de la mise en œuvre du diagnostic et de la concertation. Les données quantitatives peuvent être enrichies par des données qualitatives, qui permettent de prendre en compte l'expérience des professionnels, des décideurs et des habitants et d'améliorer l'appropriation des thématiques de travail. La démarche est alimentée par des temps de concertation et de restitution collectives.

[Télécharger](#)



Le bien-être dans les politiques territoriales

Le sujet du « bien-être » territorial alimente de nombreux débats et s'incarne au travers d'actions diverses (chartes, référentiels, Evaluation d'Impact sur la Santé - EIS), etc.). Ces débats ont connu un regain d'intérêt depuis la crise sanitaire qui a mis en avant des facteurs de résilience, mais aussi certaines fragilités dans les territoires. Ils sont également nourris par les multiples enjeux liés aux changements climatiques sur les villes. Pour autant, les défis méthodologiques sont nombreux et plusieurs démarches ont tenté d'appréhender le bien-être territorial sans qu'aucune méthode ne fasse consensus. L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a réalisé plusieurs travaux ces dernières années abordant de façon plus ou moins directe la notion de bien-être, soit au travers d'une mesure de la qualité de vie, soit par la réalisation d'études comparatives visant à connaître la façon dont d'autres métropoles se positionnent sur cette question et les systèmes d'indicateurs qu'elles déploient. Pour aller plus loin et réfléchir autour de nouveaux axes de travail, l'APUR a souhaité organiser un atelier qui s'est tenu le 26 juin 2022, autour de trois questionnements : quelle nouvelle grille de valeur au travers de cette approche du bien-être territorial ? ; comment mesurer le bien-être à l'échelle des territoires et à l'échelle des projets ? ; par quelles actions concrètes contribuer à le renforcer ? Une dizaine de partenaires ont partagé des réflexions, des travaux ou démarches engagés autour de cette notion. Cette synthèse rend compte des présentations et échanges intervenus lors de cet atelier. En conclusion, la note ouvre des pistes de réflexion pouvant orienter de futurs travaux.

[Télécharger](#)

Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et des praticiens

Dès les années 1980, et surtout depuis les années 2000, se développe le mouvement dit des « politiques publiques fondées sur des preuves empiriques ». L'objectif est que les décisions politiques s'appuient sur des données objectives établies par des méthodes scientifiques. Il s'agit en particulier d'estimer rigoureusement l'impact des interventions publiques envisagées ou mises en œuvre, à travers des méthodes quasi expérimentales qui consistent à évaluer l'impact d'une intervention en comparant un groupe de traitement et un groupe de contrôle. Ces méthodes, et plus largement les méthodes quantitatives qui reposent sur un raisonnement de type contrefactuel, se sont rapidement vu attribuer la plus grande rigueur scientifique. Le développement des méthodes quantitatives pour l'évaluation d'impact a toutefois suscité un vif débat, encore d'actualité. Quelques critiques ont été formulées, en particulier par les chercheurs issus des sciences sociales et les évaluateurs dits « qualitatifs ». Ces critiques ne valent pas pour toutes les évaluations quantitatives, encore moins pour les plus récentes d'entre elles : de fait, les méthodes se sont rapprochées et les évaluations quantitatives empruntent de plus en plus aux raisonnements culturellement associés aux approches qualitatives. De toute évidence, les méthodes quantitatives ne peuvent répondre à toutes les questions évaluatives et leurs résultats - aussi rigoureux soient-ils - ne sauraient suffire à éclairer le débat public. Que peuvent apporter les méthodes qualitatives aux évaluations d'impact ? Comment peuvent-elles être articulées de façon fructueuse avec les méthodes quantitatives ? C'est dans le cadre de ces mouvements historiques et de ces débats méthodologiques que s'inscrit le présent guide qui se veut opérationnel et pédagogique. Il s'agit ici d'étudier la complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives pour l'évaluation d'impact des politiques publiques.

[Télécharger](#)



Le Projet Nomade - Un travail en réseau autour de jeunes en décrochage

Il est reconnu que la période « covid » a eu un impact négatif sur la santé mentale de la population en général et sur les jeunes en particulier. En province de Namur, le Réseau Santé Kirikou et l'ensemble de ses partenaires n'a pu faire que le malheureux constat de cette détérioration de la santé mentale des jeunes: isolement social, décrochage scolaire, désenchantement, dépression, passages à l'acte, ... Lors d'une réunion mensuelle entre les professionnels de la santé prenant en charge des situations de « crise », l'information à circulé que la commune de Namur débloquent un subside à l'attention des jeunes. Il n'en fallait pas plus pour que la réflexion et la concertation se lancent...La première réunion du groupe de travail autour de la mise en place du Projet Nomade regroupait des pédiatres, des pédopsychiatres, des psychologues et des éducateurs du secteur hospitalier. Au départ de leurs constats quotidiens, le champ d'action possible était immense ! Le souhait d'aider un maximum de jeunes nous animait. A force d'échanges, de réflexion, de partages d'expériences, les partenaires ont choisi d'élaborer un projet visant à lutter contre le décrochage social et/ou scolaire. L'objectif étant fixé, il nous fallait déterminer comment l'atteindre. Il a vite semblé évident que pour lutter contre ces décrochages, il fallait faire sortir les jeunes de chez eux. Mais comment ? En allant dans leur milieu de vie, à savoir...leur quartier ! L'idée de base était de voyager dans les différents quartiers namurois et d'organiser les animations chez un service « hôte », le projet étant « nomade ». Ce fut une merveilleuse expérience tant pour les jeunes que pour les professionnels impliqués. Riche de cette expérience, il y a un réel souhait de continuer ce qui a été amorcé : les collaborations intersectorielles, la mutualisation des moyens et ressources et la multiplication des moyens d'expression mis à la disposition des jeunes (que ce soit par le graff, l'écriture, l'activité physique ou simplement, la parole). Les jeunes ont des choses à dire et des besoins à exprimer.

[Télécharger](#)

Centre Local Promotion Santé
Charleroi-Thuin
1b, Avenue Général Michel
6000 Charleroi
coordination@clpsct.org
www.clpsct.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CLPS Charleroi-Thuin.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CLPS Charleroi-Thuin